

EDUCATEUR (TRICE) JEUNES ENFANTS

Nom établissement	D.E.L. HALTE GARDERIE 1.2.3 SOURIRE
Lieu de travail	PERPIGNAN
Type de contrat	CDI
Durée du travail	TEMPS PARTIEL 30 h/semaine
Convention Collective	CC ECLAT
Poste à pourvoir	DES QUE POSSIBLE

1. Missions

Dans le cadre du projet d'établissement, il(elle) accueille le jeune enfant et sa famille au sein de la halte garderie.

- ☒ Il est garant de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- ☒ Il s'implique dans la réflexion l'élaboration et la rédaction du projet d'établissement.
- ☒ Il harmonise, ajuste et garantit les pratiques dans le respect du projet éducatif.
- ☒ Il soutient l'équipe dans l'accompagnement des enfants et leurs familles.
- ☒ Il possède une mission de tutorat et d'accompagnement des stagiaires.
- ☒ Il assure la sécurité et le bien être psychique, affectif et physique du jeune tenant selon les procédures internes et la réglementation en vigueur (protocoles médicaux mesures de sécurité).
- ☒ Il a un rôle moteur dans la gestion d'un groupe d'enfants, dans l'animation de l'équipe et les propositions d'activités ludiques adaptées.
- ☒ Il assure la continuité de la fonction de Direction en cas de nécessité, selon une organisation définie par la Direction.

2. Diplôme exigé, souhaité – Connaissances spécifiques

- ☒ DEEJE

3. Permis de conduire requis

- ☒ Non

4. Candidature à adresser

Avant le 18 SEPTEMBRE 2026

Madame la Directrice du D.E.L.
10 rue Paul Séjourné – BP 22
66350 TOULOUGES
mc.marques@adpep66.org

Le Directeur Général
de l'A.D.P.E.P. 66

Rémi BUSTO

La politique d'embauche de l'A.D.P.E.P. 66 vise à améliorer la représentation des personnes handicapées au sein des effectifs.